



Paris, le 27 janvier 2009

Monsieur Xavier Darcos
Ministre de l'éducation nationale

**Claire-lise
Campion**

Sénatrice de l'Essonne

*Vice Présidente
du Conseil Général de
l'Essonne*

Monsieur le Ministre,

En France, 40% de jeunes se trouvent démunis par manque de qualification. Or, 30 à 35% des emplois résident dans l'industrie et dans les services techniques, et ces emplois exigent une formation en sciences et technologie.

Les sciences de l'ingénieur et les sciences et technologies industrielles correspondent à des dispositifs de formation très performants. Ces derniers conduisent à la réussite des jeunes dans leur insertion et leur évolution dans la vie professionnelle et leur vie de citoyen.

En particulier, des méthodes pédagogiques actives permettent une concrétisation des savoirs scientifiques qui amènent toujours davantage de jeunes vers les métiers actuels et futurs.

Ces dispositifs présentent des parcours de formation adaptés à chacun, avec des passerelles à tous les niveaux.

Les Régions ont d'ailleurs bien compris le caractère porteur de ces filières. Elles y contribuent toutes de manière efficace. Cela vient en complément de l'effort à consentir sur la recherche, sur le transfert de technologie et sur la dimension européenne que nos entreprises doivent prendre.

Les élèves de la voie STI deviennent, lorsqu'ils accèdent au marché du travail, l'essentiel des forces vives dans les PME/PMI de production et de services techniques. Le drame actuel du marché de l'emploi se situe au point de coïncidence entre l'offre et la demande : les entreprises peinent à trouver du personnel qualifié, de l'agent technique au technicien supérieur ou à l'ingénieur.

15, rue de Vaugirard- 75291 Paris cedex 06 – Téléphone : 01 42 34 31 10

Télécopie : 01 42 34 40 66

mail : cl.campion@senat.fr Site : www.clairelisecampion.fr

Pourtant, dans le projet de réforme du lycée tel qu'il avait été présenté, la technologie était noyée, voire quasiment supprimée en classe de seconde.

Dans le monde actuel, la technologie avec un enseignement de type initiation aux sciences de l'ingénieur (ISI) et de type informatique et système de production (ISP) correspond à une offre tout-à-fait adaptée par sa dimension scientifique, par sa dimension de connaissance et compréhension des langages du monde actuel, par sa dimension de maîtrise du développement durable (matériaux, énergies, éco-conception...), par sa dimension d'insertion professionnelle et par toutes les valeurs éducatives qu'elle représente : créativité, respect de l'autre, esprit critique, argumentation...

Alors que le Gouvernement vient de nommer Monsieur Richard Descoing à la tête d'une mission sur la future réforme du lycée, il importe donc de rappeler que les enseignements de type ISI et ISP constituent des axes d'éducation et de formation fondamentaux pour comprendre le XXIème siècle et en être acteur.

Les élèves, parents et enseignants attendent à présent que vous apportiez des précisions sur la place de la technologie dans la réforme du lycée et sur les dominantes que vous envisagez dans cette voie, point d'équilibre entre la voie générale et la voie professionnelle. Je vous remercie de les rassurer au plus tôt.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.



Claire-Lise CAMPION